



Commission scolaire  
**DES PHARES**



**École Saint-Jean**

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Pour diffusion immédiate

### *Des lunettes en témoignage de solidarité*

**Rimouski, le 20 juin 2014** – Les responsables du Programme d'éducation internationale de l'école Saint-Jean sont fiers de souligner la réalisation d'un projet ayant la coopération internationale pour toile de fond. Trois de leurs élèves de deuxième secondaire, Justine Pinault, Chloé Dion et Camille Ruest, ont recueilli plus de 500 paires de lunettes usagées afin de les acheminer dans un pays en voie de développement.

Les trois élèves ont conclu un partenariat avec M. Marcel Michaud, un optométriste rimouskois qui réalise des cliniques d'optométrie dans différents pays en voie de développement. Elles ont organisé et tenu la collecte (publicité, points de chute), puis remis les lunettes à M. Michaud. Ce dernier en fera la distribution auprès des populations défavorisées, selon les besoins identifiés et les prescriptions des verres recueillis.



**Dans l'ordre habituel, on aperçoit Chloé Dion, Camille Ruest et Justine Pinault, en compagnie de M. Marcel Michaud.**

« Au Programme d'éducation internationale, les élèves réalisent chaque année un projet interdisciplinaire qui leur demande d'agir dans leur milieu. Par ailleurs, ils sont amenés à s'ouvrir aux réalités internationales et leur sens de la coopération, tout comme leur autonomie, sont très sollicités. Ce projet est un exemple concret de réinvestissement de leurs apprentissages », a mentionné M. Louis Trépanier, enseignant responsable du projet à l'école Saint-Jean.

Rappelons qu'au Programme d'éducation internationale, la planification des cours prévoit la sensibilisation aux problèmes

environnementaux et aux réalités internationales, le développement des capacités de recherche et d'une méthodologie du travail. Des activités d'engagement communautaire sont également liées au programme.

-30-

Source : Caroline Michaud, enseignante et coordonnatrice du PÉI  
École Saint-Jean  
418 724-3381

### **À propos de la Commission scolaire des Phares**

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.